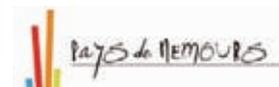
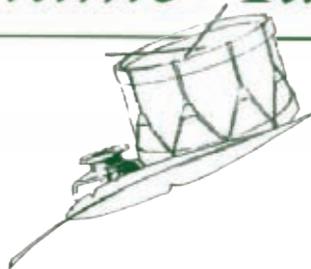




Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - JUILLET 2021 - N°110

Sommaire

P 02 Édito

ACTUALITÉS

P 03 Compte-rendu des Conseils municipaux

P 06 Projets participatifs

P 07 La fibre...saison 3

VIE DU VILLAGE

P 08 Retour sur les évènements passés

P 11 Chez Romy, un salon pas comme les autres

VIE ASSOCIATIVE

P 12 Evènements à venir

P 15 INFOS UTILES

DÉTENTE

P 18 Mandala

P 19 Recettes de cuisine

P 20 INFOS PRATIQUES

Comité de rédaction : C. Ballay - J.-P. Girard -
F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Contact : infocomvsg@gmail.com



Édito

Bonjour à tous,

Chaud, très chaud ! Mais des sueurs froides pour Monsieur le maire !

Eh oui, les deux derniers mois ont été éprouvants. D'abord la réhabilitation du 27 rue Gabriel Bachet avec un couac de communication avec Enedis. Du coup, retard dans la mise en place de la ligne électrique : la commande Enedis faite par Internet a dû être validée par une commande papier ! Puis nos gens du voyage qui partent, qui restent, qui partent, qui doivent être expulsés... Enfin, une « première » dans le traitement de deux élections simultanées le tout sous protocole sanitaire. Sans oublier le traitement des routes qui prend du retard à la suite d'un arrêt de travail d'un agent et d'un délai de réponse des subventions qui retarde la mise en œuvre. Le démarrage sur les chapeaux de roues des activités artistiques, le départ de nos jeunes du service civique qui ne sont pas remplacées faute de candidat.

Par cet édito, un grand merci à toutes les personnes qui font partie des diverses commissions et sont un support important de conseils dans nos prises de décisions, suivant en cela l'idée d'une volonté d'être un conseil municipal participatif. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé en tant qu'assesseur durant les élections, c'est un beau geste de civisme pour perpétuer le principe de démocratie.

Thierry Masson

Pour faire un pas décisif dans la maîtrise de la pandémie et faire face aux nouveaux variants, nous vous engageons à vous faire vacciner dès que possible (sans rendez-vous dans tous les centres de vaccination aux alentours).

Résumé du Conseil municipal du 4 mai 2021

APPROBATION A L'UNANIMITÉ
du compte rendu du 6 avril 2021

DÉLIBÉRATIONS

■ Attribution du lot N°8 VRD paysage marché public réhabilitation d'un demi-corps de ferme en 3 logements et deux activités paramédicales

M. le maire rappelle que se poursuit en ce moment la réhabilitation du 27 rue Gabriel Bachet et qu'il convient d'attribuer le lot n°8, VRD : voirie et réseaux divers (fourreaux, canalisations... à enterrer et réfection du sol de la cour après enfouissement). Ce poste de travaux n'était pas financé dans le budget initial voté au début du chantier.

Après les négociations menées par la maîtrise d'œuvre, M. le maire propose d'attribuer le lot n°8 comme suit :

Travaux VRD à l'entreprise Brégé pour un montant de 33 461 € HT 40 153,20 € TTC

Il convient également de prévoir en travaux supplémentaires le devis suivant :

Travaux paysagers à l'entreprise Sasu TFP SERVICES pour montant de 9 579,67 € HT
11 217,90 € TTC.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue le lot n°8 pour les travaux de VRD à l'entreprise Brégé et les travaux supplémentaires paysagers à l'entreprise Sasu TFP Services.

■ Création d'un rocher d'escalade au Larry

Suite à 2 projets lauréats des projets participatifs de la région IDF « le parc ado et point de rencontre » Suite à la demande des jeunes adolescents d'avoir un endroit protégé des intempéries.

Suite à la volonté de la commission sport et jeunesse d'avoir une activité sportive représentante des activités sportives locales.

Il est proposé au Conseil d'implanter au Larry un rocher d'escalade en fibre de verre, conçu et homologué pour des enfants de 8 à 15 ans d'une hauteur de 2,60 ms avec 32 m² de surface « grimvable », un kiosque en bois avec deux bancs

et un parcours de santé en panneaux signalétiques ne demandant pas d'entretien d'agrès.

L'architecte des bâtiments de France a donné son accord à la demande préalable de travaux pour les 2 constructions.

Le Conseil municipal, vote à unanimité l'installation du rocher et du kiosque

■ Aires de stationnement temporaire

En raison des difficultés de stationnement rue de l'église lors de l'ouverture de la brasserie, il est proposé de stabiliser une aire temporaire de stationnement rue creuse et de flécher un stationnement éphémère le long de la rue de la Croix Lambert.

Le parking temporaire rue Creuse serait créé, entraînant des travaux de stabilisation du sol, en attendant les subventions et la réalisation d'une aire de stationnement définitive qui devrait se faire vers octobre 2021.

Le Conseil municipal rejette à : 5 voix contre, 8 abstentions, 2 voix pour l'autorisation de création de cette aire temporaire stabilisée.

Le Conseil ne souhaite pas engager des frais auprès d'une entreprise cette année mais qu'un seul prestataire fasse les travaux l'an prochain pour une question de gestion des litiges et de garantie. Pour le mois de mai, il propose de flécher le parking du foyer, le parking éphémère de la rue croix Lambert, et celui de rue Creuse où il reste quelques places à la suite desquelles des voitures pourront aussi stationner dans l'herbe.

Les véhicules seront canalisés par des barrières indicatrices aux endroits où il n'est pas permis de stationner. La situation sera analysée à nouveau durant le Conseil municipal de juin 2021.

■ Informations

- L'architecte des bâtiments de France a validé la construction d'une petite chape en béton pour la pose de 2 containers de déchets à Busseau. Une demande de devis a été faite à 3 entreprises, seule

l'entreprise Brégé a répondu pour un montant de 4278 € HT, 5133,60 € TTC. Nous recevons une aide de 3258,40 € HT des projets participatifs de la région IDF et la TVA sera récupérable l'année prochaine.

- Portail du 27 Gabriel Bachet, un double portail a été étudié du fait que le porche doit rester ouvert pour la poste et les clients du cabinet paramédical. Ce portail automatique est d'un coût de 14 000 € HT et 16 800 € TTC. Il a été décidé de ne pas faire cet investissement pour l'instant et d'observer la situation. Si besoin était de poser ce portail, une demande de subvention serait déposée l'année prochaine pour cette réalisation, deux avantages : recevoir une subvention et récupérer la TVA.

- Elections : les Conseillers sont sollicités pour tenir les bureaux de vote.

Ils sont priés de s'inscrire dans le tableau des élections et de faire appel à des assesseurs, s'il y a des créneaux qui ne sont pas pris ils devront l'être par des conseillers.

Un test PCR sera demandé 48h avant pour les assesseurs non vaccinés.

D) Suivi Budget :

Nous avons un dépassement sur les dépenses imprévues :

- Mur du service technique coût 10 000 € HT
- Les coûts d'entretien (pompe de la chaudière du foyer 3 000 € TTC)

- La projection des coûts de personnel extérieur (+ 2 000 € sur l'année). Le coût de l'auto-entrepreneur remplaçant un agent en arrêt maladie devrait être compensé par une baisse des coûts du personnel titulaire car nous aurons un remboursement de l'assurance maladie.

■ Tour de table des commissions

Il est temps de vérifier l'organisation :

du printemps des poètes,
du film documentaire et événements autour du 8 mai et 14 juillet.

■ Questions diverses

Françoise Hubert responsable médiathèque en délégation de service public se propose de faire le bilan de la saison de la médiathèque de Villiers au prochain Conseil municipal.

Fin de séance à 22 h 55



Résumé du Conseil municipal du 8 juin 2021 à 20h30

Présentation et bilan du fonctionnement pour la saison 2020/2021 de la médiathèque municipale en délégation de service public par Françoise Hubert responsable médiathèque pour l'amicale villaronne.

DÉLIBÉRATIONS

■ Installation des citernes souples de protection incendie pour Busseau.

Deux citernes souples vont être installées sur les hauts de Busseau

Une subvention a été demandée à la Région IDF. Monsieur Xavier Esselinck a fait un appel à prêt de terrains pour l'installation de celles-ci. Les terrains trouvés sont le terrain de tennis en copropriété des hauts de Busseau et un terrain appartenant à Mme Isabelle Marant.

Une convention va être signée pour l'occupation des terrains par ces 2 citernes.

L'achat des deux citernes se monte à 6 120 € TTC avec une option pour un film de protection thermique de 810 € TTC.

La préparation du terrain sera effectuée par une société pour la somme de 4 500 € HT. L'ensemble de ces dépenses respecte le budget initialement prévu.

Vote pour l'achat : unanimité

Vote pour le budget installation : unanimité

■ Informations

- Point « élections »
- Concours bulletin municipal et choix du plume tambour. Un journal doit être choisi sur 2021 ou 2020, il sera choisi au CM de septembre

- Mur du service technique : l'architecte des bâtiments de France souhaite un parement pierre. Pour des raisons budgétaires, le mur sera réalisé en deux fois, la partie parement sur l'année prochaine.

- Micro Folies. Une demande de subvention de 37 000 € HT a été déposée pour un équipement numérique de la bibliothèque et du foyer.

5• Contrat rural RPI. Pour l'année prochaine et grâce à la renégociation du prêt bancaire auprès de la caisse d'épargne, nous souhaitons déposer une demande de contrat rural pour :

- La création d'une cantine à Recloses
- La construction d'un réfectoire dans la cour de l'école de Villiers
- La rénovation des huisseries des écoles de Recloses et Villiers
- L'isolation thermique de l'école de Recloses.
- La création d'un parc pour enfants dans la cour de l'école de Villiers et l'installation de jeux dans la cour de l'école de Recloses.

Ceci sera travaillé à partir de septembre.

- Nouvelle mairie

4 projets sont proposés par la CAUE :

Construction devant le foyer, en continuité du foyer annexe, en bout d'allée Jean Tardieu ou un réaménagement du RDC du foyer annexe et de la réserve.

Ces propositions seront présentées aux Villarons prochainement.

■ Divers

13 juillet retraite aux flambeaux :

faire un arrêté pour interdire la circulation dans les 3 rues concernées

Buvettes: JP food truck et Kraft 77.

Bal : Castagno, ou double (vieilles peaux).

Décorations : guirlandes.

14 juillet : Présentation par Guillaume et Christine : repas par l'Amicale villaronne, jeux avec lots organisés par la municipalité.

Fête de la musique pour information à la gendarmerie le 19 juin 2021 de 18 à 23 h animation musicale par « Root vinyl » sur le Larry à côté du stade de foot.

Passage de l'Auto tour « Optic 2000 » dans le village. La sécurisation du parcours sera étudiée par Yves Loir

Défrichage zone d'écoulement de la station d'épuration : appel à volontariat ou société ? Etienne Bréhier va se rendre sur place pour étudier le problème.

Les ressources en terre, bois et paillage derrière cimetière seront proposées aux Villarons à travers Panneapocket et le site internet.

Promotion dans Plume tambour du broyage en échange d'heures de service.

Moto cross le dimanche après-midi : Emmanuelle Sormail se charge de créer une commission pour réfléchir aux moyens d'éviter la circulation dans les rues de motos non immatriculées et bruyantes.

■ Tour de table des commissions

Commission gens du voyage, un rendez-vous est pris mercredi 9 juin à 18h30 aux vestiaires du stade pour voir ce qui est possible de faire pour ralentir ou dissuader les gens du voyage de s'installer sur le stade de Villiers-sous-Grez.

Fin de séance 23 h 14

Projets participatifs



Villiers-sous-Grez : Projet de Broyage des déchets verts Participatif



Broyeur professionnel sur remorque : Arrivé, utilisé. Il sera attelé au camion électrique et une prestation aux particuliers sera faite.

1

Eclairage du chemin de la garenne par des lampadaires solaires



Lampadaires solaires et installation
Etude en cours par le SDESM devrait être mis en place en septembre si tout va bien.

2

Protégeons la forêt : NON aux incendies



Citernes souples pour protection incendie : Terrains choisis à Busseau. En commande, la mise en place sera réalisée au plus vite, en attente de devis d'installation.

3

A Villiers les jeunes aimeraient pratiquer tout type de sport et se détendre



Un rocher d'escalade sur le Larry à côté du stade : installation à l'automne

4

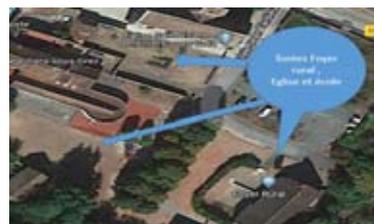
A Villiers-sous-Grez point de rencontre



Un kiosque pour les jeunes, et moins jeunes !
Sur le Larry à côté du stade : installation à l'automne

5

Utilisation d'une petite tondeuse électrique autoportée aux alentours du foyer et du cimetière



La tondeuse est arrivée, mais en réparation !!!
Un convertisseur laissé allumé et les batteries ont dépassé le seuil minimum de charge. Elles doivent être reprogrammées !! .

6

Bacs de Compostage au cimetière
Nous remercions toutes les personnes
respectant ce principe de tri
des déchets verts



Les bacs ne pourront être mis en place,
non recommandé par le Parc Naturel Régional.
Mais un broyeur manuel est à l'étude.

7

Villiers-sous-Grez
On trie même dans les rues du village



Poubelles arrivées,
devraient être posées à la fin juin 2021.

8

La fibre... saison 3

Depuis le 26 mai et après
3 mois de neutralisation
(règle Arcepp), la
commercialisation de la fibre
a bien commencé.

Si vous n'avez pas été démarché et si vous n'avez pas encore de rendez-vous avec un installateur, il serait peut-être souhaitable de contacter votre FAI (Fournisseur d'Accès Internet : Orange, Bouygues, SFR ...) pour installer la Fibre (si vous la souhaitez évidemment).

Si votre FAI vous considère « non éligible », pas de panique, tous les habitants de Villiers-sous-Grez sont éligibles à la Fibre hormis les Hauts de Busseau (pour l'instant). Adressez-vous alors à un autre FAI.

Cependant, des dysfonctionnements peuvent vous mettre en situation « non éligible » pour tout FAI.



Si c'est le cas, nous remonterons votre réclamation afin de rétablir la situation.

L'école de Villiers-sous-Grez passera en Fibre le 6 juillet. La mairie, quant à elle est en contrat entreprise, ce sera donc un peu plus tard.

Quoiqu'il en soit, la Fibre est un réel progrès. Les télé-travailleurs ne me contrediront pas. Nous n'avons pas eu d'information précise sur la fin du câble (téléphonique) actuel. On peut légitimement penser que la gestion des infrastructures du cuivre cessera dans les années à venir. Sera-ce régional ou national ? A n'en pas douter, la presse s'en fera l'écho.

Jean-Pierre Girard

Commémoration du 8 mai (1945) à Villiers-sous-Grez

Rappel : chaque année, le 8 mai commémore la victoire des Alliés sur l'Allemagne Nationale Socialiste et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Le 8 mai au matin, une trentaine de villageois étaient présents pour la cérémonie au « Monument aux Morts pour la France ». Notre porte-drapeau Jean Lepage, était fidèle au rendez-vous. Le maire après un discours de circonstance, a déposé une gerbe sur le Monument proprement dit puis



sur les plaques de rues en mémoire de Gabriel Bachet et de René Lefebvre. Le maire a incité à la lecture de l'histoire de ces héros locaux racontée par Gabrielle, notre agent de Service Civique sur des affiches verticales suspendues placées sur la place de l'Eglise. Le protocole sanitaire n'a pas permis la coutume du pot de l'amitié.

Curieux : Gabrielle (comme Gabriel Bachet) et de son nom Lefebvre (comme René Lefebvre). Raison pour laquelle je ne mets pas son nom de famille !

Jean-Pierre Girard

Les gens du voyage

Dimanche 6 juin, les gens du voyage ont quitté le stade de Villiers-sous-Grez sous la surveillance de la Gendarmerie. Rappelons qu'une cinquantaine de caravanes représentant une quarantaine de familles s'étaient installées sur le terrain de sport municipal le 9 mai. Après un dépôt de plainte et une demande d'expulsion de la commune, la préfecture avait émis un arrêté d'expulsion. Lors du passage au tribunal la communauté des gens du voyage avait obtenu gain de cause car la demande d'expulsion de la mairie était basée sur un arrêté municipal de 2014 non validé par la préfecture à cette époque. Un nouvel arrêté municipal a été créé et une nouvelle demande

d'expulsion a été demandée à la sous-préfète. Le 26 mai le tribunal prononçait l'expulsion, ce qui a donné lieu à une nouvelle contestation des gens du voyage. Mais cette fois, le Tribunal Administratif de Melun par un arrêté du 1^{er} juin rejetait les arguments des plaignants et l'expulsion était imposée pour le vendredi 4 juin. Cette expulsion est cohérente car la Communauté de Communes du Pays de Nemours à laquelle appartient Villiers-sous-Grez propose des aires de stationnement et de passage aux gens du voyage et reste de ce fait en conformité avec la loi. « Une nouvelle expérience de maire ».

Thierry Masson

Goupil, la camionnette électrique est arrivée à Villiers-sous-Grez



Bien sûr pas d'émission polluante et des économies sur le tracteur communal. Avec ses 60 km d'autonomie, elle va permettre aux agents techniques une belle capacité d'utilisation. Attention avant de traverser la rue, elle ne fait pas de bruit ! Il faut rappeler que c'est la Région qui a grandement subventionné cette belle bête après que nous avons été sélectionnés dans le cadre du concours de l'innovation en matière environnementale. Appelez-moi Goupil !

Infos dans ma trousse

La radio scolaire, dans le cadre de la pédagogie de projet, permet aux élèves de développer de nombreuses compétences et cette année, les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance de participer à cette expérience.

Préparer et animer une émission de radio n'a plus de secret pour eux !

Au programme : revues littéraires, divers exposés (animaux, mythologie, art, sport...), mais aussi des recettes de cuisine, des histoires... Tout ça préparer régulièrement et rigoureusement, car il faut être prêt pour l'émission diffusée en live. Les élèves ont ainsi enregistré de nombreuses émissions au cours de l'année.

A l'occasion de la dernière émission de l'année, les enfants ont organisé une soirée pour leurs parents. Cette émission spéciale « harcèlement scolaire » a été réalisée devant le public. Les gen-



darmes de la BPDJ 77 étaient présents et ont été interviewés par les élèves. S'en est suivi un temps d'échanges et de débats autour du harcèlement. Ce fut également l'occasion de fêter dignement le premier prix académique du concours Médiatiks reçu par les élèves pour leur travail et leurs émissions.

Laetitia Lepaisant

Vous pouvez les découvrir et les écouter sur
<https://radioeducation.saooti.org/>
 puis cliquer sur

Kermesse de l'école



Il a fait chaud et beau ce samedi 12 juin pour le plus grand plaisir de l'équipe A Vivre, heureuse de voir les enfants réunis pour cette kermesse un peu nouvelle.

Des stands avaient été repensés pour l'occasion pour offrir plus qu'un goûter et une tombola.

Les enfants ont ainsi pu s'essayer au parcours tous terrains, découvrir les jeux d'observation ou encore d'agilité.

Les boissons et glaces rafraîchissantes ainsi que les crêpes n'ont pas manqué de succès pour récompenser les champions du jour, en attendant la tombola qui a clôturé ce bel après-midi. Vous l'aurez compris une kermesse un peu spéciale mais une kermesse quand même !

Merci à tous pour votre présence !

Les fonds récoltés vont servir à financer les projets d'école et les sorties scolaires.

Laetitia Viera, Présidente d'A vivre

Suivez-nous sur Facebook où d'autres aventures vous attendent dès la rentrée !
facebook :
Association A Vivre - RPI Villiers/Recloses

Printemps des poètes à Villiers-sous-Grez, dimanche 6 juin 21



Paris-sous-Grez, association qui propose des ateliers théâtre depuis de nombreuses d'année dans le village a organisé avec l'aide logistique de l'Amicale Villaronne et de la mairie de Villiers-sous-Grez un événement dans le cadre du Printemps des poètes 2021 sous le signe du « Désir » Une pile de chaises et de bancs entassés, enchevêtrés les uns dans les autres. Le tout entouré de ru-

balise. Voilà l'image qui accueille les participants et symbolise la mise aux arrêts depuis près d'un an des activités et événements culturels.

Une participante libère les chaises en coupant la rubalise et chacun choisit son assise.

C'est sur l'herbe à l'ombre des tilleuls que débutent alors les échanges poétiques.

Nombreux sont ceux qui ont choisi des textes à partager quand d'autres sont venus apprécier le retour de la poésie dans l'espace communal par une écoute active.

Les enfants sont aussi de la partie et partagent des poèmes appris ou écrits avant de disparaître sur l'aire de jeux située aux abords du Foyer.

A l'issue de ce temps d'échange, un verre d'infusion de plantes à la main tout le monde était d'accord : Qu'elle a pu nous manquer cette poésie qui nous lie si intimement !

Guillaume Chapet

Retour sur le week-end musical de ProQuartet

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Quatuor Métamorphoses vendredi 11 juin pour une matinée musicale. Cette activité culturelle a permis aux enfants des écoles de Villiers et Recloses de découvrir ou redécouvrir les instruments à cordes frottées et leurs répertoire. Certains ont même eu la chance de jouer du violon ! Les jeunes membres du quatuor Métamorphoses ont été ravis de pouvoir échanger avec ces jeunes élèves tant attentifs et curieux. Nous accueillons pour la première fois une telle action culturelle. Devant l'enthousiasme de toutes parts, nous essayerons de le refaire dès que nous le pourrons !

Dans la continuité de cette action pédagogique, le concert du 13 juin a été un succès : l'église était pleine. Quelques élèves ont eu la curiosité d'y assister, et l'on a apprécié jusqu'à la dernière note.

Nous remercions le Quatuor Métamorphoses pour avoir donné une si belle interprétation des quatuors de Haydn et Debussy. Nous remercions

également ProQuartet et tous les spectateurs qui nous permettent d'organiser chaque année ce rendez-vous musical tant attendu.

Gabriel Massart





Chez Romy, un salon pas comme les autres

Rien de conventionnel lorsque l'on entre dans ce salon à l'ambiance chaleureuse,

ni les canapés agrémentés de coussins, ni l'établi où le miroir et les échantillons de couleurs de mèches voisinent avec des objets de déco divers et variés, ni la table basse présentant de la maroquinerie ni les portants à vêtements accueillant les articles vintage d'un magasin de Fontainebleau. Dans un coin cafetière et bouilloire, dans un autre une guitare, au milieu, un joli paravent, c'est tout juste si on remarque le bac à shampoing !

Ah, oui, j'ai oublié de vous dire, on vient ici, uniquement sur rendez-vous, pour se faire coiffer.

Mais en voyant Romy, si vous ne remarquez pas les fleurs joliment semées sur ses cheveux et son discret maquillage, vous pouvez penser que vous la dérangez puisqu'elle vous accueille... en robe de chambre.

En fait, elle est bien prête à recevoir ses clientes les mercredis, vendredis et samedis, parfois jusqu'à tard le soir et même pendant l'heure des repas que vous pouvez partager sur place en commandant les hippie bowls d'Erin et la bière de la brasserie 77CRAFT.

Si vous voulez changer de tête, c'est Romy qu'il faut venir voir, elle a un don particulier

pour vous faire la coupe « révélation » qui vous transforme. Autres particularités, elle coupe les cheveux à sec et applique des colorations à base végétale sans produits chimiques.

Pas étonnant que les clientes qui l'ont connue à Fontainebleau viennent jusqu'ici retrouver les Villaronnes, les Lyricantoises, les Reclusiotes et autres clientes des villages alentour pour continuer à profiter de son exceptionnel coup de ciseau et de l'ambiance conviviale de ce salon pas comme les autres.

Françoise Hubert

Romy Fines Herbes :
06 30 53 60 36
dans la cour du 12, rue de l'Eglise.





**SAMEDI 28 AOUT 2021
(11H-22H)
FÊTE DU HOUBLON #3
à la houblonnière de Villiers/Grez**

Venez fêter la récolte du houblon en pleine nature dans un cadre splendide !

Profiter des animations pour tous (Panier garni, jeux anciens, stand maquillage...).

Le campement de l'enchanteresse vous proposera des jeux et des animations médiévales.

Concerts et déambulations musicales tout au long de la journée

Restauration et buvette sur place en continu.

Marché de producteurs locaux.

Atelier de dégustation de bières par Elisabeth Pierre, zythologue, passionnée de biérologie (réservation conseillée : 06 51 35 56 45).



**Récolte du
houblon à la main**

**Jeux traditionnels
et animations
médiévales**

**Restauration et
buvette toute la
journée**

**Marché de
producteurs
locaux**

**Concerts et
déambulations
musicales**

**Atelier de
dégustation de
bières**

RDV à la houblonnière
Route de Bourron
77760 Villiers-sous-Grez

VENEZ NOMBREUX !!!
Entrée libre

Organisé par l'association
LE HOUBLON VILLARON

Festivités du 13 et 14 juillet

C'est sous le signe d'une forme certaine de libération que ces festivités se dérouleront cette année. Les contraintes que nous subissons depuis de trop nombreux mois s'assouplissent et nous allons enfin pouvoir assouvir nos besoins de convivialité.

La soirée du 13 juillet débutera à 20h00 avec la buvette puis la traditionnelle retraite aux flambeaux qui mènera, en musique, les villarons de tous âges du Foyer Jean-louis Garban à la Place Rapine.

A partir de 22h00 la place Rapine deviendra terre de bal sous la houlette de Jean-françois Carcagno

qui depuis plusieurs années fait danser notre village.

Sur place vous pourrez profiter des bières de notre brasserie locale, 77 Craft, d'une buvette et restauration tenues cette année par l'association A vivre.

Le 14 à midi, l'Amicale villaronne vous convie à un repas champêtre à l'ombre des tilleuls qui bordent le foyer.

Tous ces événements se tiendront évidemment dans le respects des directives sanitaires du moment.

Guillaume Chapet

Repas champêtre

Le mercredi 14 juillet, à partir de 12h00
au foyer Jean Louis Garban
à Villiers-sous-Grez.

Réservations et paiement avant
le 8 juillet auprès de :

Françoise Hubert : 01 64 24 26 71

Francine Magert : 02 38 95 71 45

Catherine Ballay : 06 20 43 02 98

Chèques à déposer au
17, rue de l'Égalité

Menu

Apéritif

Melon

Salades variées

Grillades Tex Mex

Salade verte - Fromages

Glaces

Vins - Café

Prix du repas : adultes 12 €,
enfants de moins de 12 ans 8 €

Mini stage animation

La médiathèque municipale de Villiers propose un stage d'animation d'objets les 30, 31 août et 1^{er} septembre de 10h00 à 12h00.

Il s'agit de créer des petits films en animant des objets disposés sur un décor. Le stage est ouvert gratuitement à tous à partir de 6 ans, il se tiendra au foyer annexe.

Françoise Hubert et Ismaël Ruggiero

Inscriptions

au 06 48 20 12 11 (laissez un message) ou
bibliotheque-villiers-s-grez@orange

Nombre de places limitées.

Pour voir ce qui a été fait lors du dernier stage : www.facebook.com/groups/bibliotheque.villierssousgrez



Vide grenier



Comme tous les ans, le Club des Aînés a prévu d'organiser un vide-grenier le dernier dimanche d'août en collaboration avec l'Amicale villaronne qui assure la restauration.

Pas de réservation -
Emplacement : 3 € le m/l
Buvette ouverte à partir de 7h00 et restauration sur place.

Dimanche 29 août au Larry
de 6h00 à 18h00

Mon Arbre

Mon arbre est un « Sequoia », c'est mon bébé ! Il trône au fond de mon petit jardin.

J'aimais, chaque année, rapporter de vacances des graines ou des plants de toutes sortes (comme le grenadier sur mon trottoir, acheté sur le marché de Grenade). Un jour mon mari m'offrit des graines de différents confères. Il s'y trouvait des graines de Sequoia. J'en semai le jour même. Bientôt une pousse sortit de terre. Ce devait être dans les années 75/76. J'en pris grand soin mais je ne pouvais rien contre la météo. Mis en terre dès notre arrivée à Villiers juillet 83, il fut victime des hivers 83/84 et 84/85 qui furent très froids, jusqu'à -20°.

Sa tête gela. Je le crus mort.

Grâce à la puissance de la nature, j'eus le plaisir de voir pointer trois petites pousses. Elles grandirent et firent trois troncs, un peu regrettable mais bénéfique pour lutter contre le vent qui a parfois des bourrasques très violentes.

Sera-t-il abattu quand la maison changera de propriétaire ? je ne le saurai pas et c'est tant mieux.

Eliane Surget



Commune d'Achères-la-forêt Ouverture du centre de loisirs

Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021
avec Johanna, directrice - Camille et Fleur,
animatrices

Du lundi 23 au 27 août 2021
avec Marie-Laurence, directrice - Camille et
Stella, animatrices

Le centre de loisirs d'Achères-la-Forêt est une
petite structure qui accueille entre 12 et 25
enfants par jour âgés de 3 à 10 ans.

L'équipe propose à vos enfants dans une
ambiance familiale et chaleureuse des petits
et grands jeux, des activités manuelles et
culinaires, des jeux d'expression théâtrale et
musicaux...

Tarifs pour les enfants non achérois :

- Journée complète de 9h00 à 17h15 avec collation, déjeuner et goûter :

- Si inscription 1 ou 2 ou 3 journées par semaine : 24,50 €/jour

- Si inscription 4 ou 5 journées par semaine : 21,40 €/jour

- Accueil garderie :

de 7h45 à 9h00 et de 17h15 à 18h30

Forfait matin : 2,25 € - Forfait soir : 2,25 €

Les règlements par CESU dématérialisés ou préfinancés ainsi que les chèques ANCV sont acceptés.

Pour tout renseignement ou inscription : lundi, mardi, vendredi et samedi 8h30 à 12 h00

Tel. 01 64 24 40 11

acheres.la.foret@wanadoo.fr



Erratum Nuisances sonores

Les périodes de confinement qui se matérialisent pour certains d'entre nous par des phases intenses de télétravail, ont sûrement renforcé notre gêne à l'égard du bruit sous toutes ses formes.

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour vos voisins ; travaux de bricolage, de rénovation ou encore de jardinage, avec du matériel électrique ou thermique, ne sont autorisées que sur les plages horaires suivantes :

- du lundi au samedi de 10h00 à 12 h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en assurent la garde sont tenus de prendre toutes les mesures utiles afin de préserver la tranquillité de leurs voisins.

Enfin, dans les lieux publics (intérieurs ou extérieurs) et dans les lieux privés, aucun bruit gênant par son intensité, sa durée, sa répétition ou par l'heure à laquelle il se manifeste, ne sera accepté. Il en va de même pour le stationnement prolongé de véhicules, moteurs en marche.

C'est l'une des nuisances les plus fréquentes, même à la campagne. Le bruit participe grandement à notre qualité de vie et peut, dans certains cas, avoir des effets sur la santé.



Association PIMMS

Point Information Médiation Multi Services

N'hésitez pas à informer vos voisins et amis qui n'ont ni ordinateur ni Panneau-Pocket...

Le mercredi une permanence entre 9h30 et 12h30 au foyer annexe salle Garban (sous la médiathèque) est assurée à tout habitant pour traiter les problèmes de vie quotidienne, administratifs, fiscaux... qu'il pourrait rencontrer.

Sans rendez-vous.



Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage ?
Vous avez un projet de travaux pour améliorer votre confort (isolation, chauffage, etc.) ? Vous désirez valoriser votre bien immobilier ?

Dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), les Conseillers FAIRE sont disponibles pour vous conseiller objectif-

vement et vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation énergétique.

Pour plus d'informations :

Contactez-nous au 01.64.98.11.79 ou par e-mail : infoenergie@parc-gatinais-francais.fr

Ou prenez directement rendez-vous à :

<https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com>

Point d'avancement de la réhabilitation du corps de ferme au 27 rue Gabriel Bachet



Les 3 appartements et les 2 locaux paramédicaux avancent grâce à la commission de suivi des travaux, récemment 2 sociétés ont créé un retard pour les autres, ceci étant dû à des cas contacts de covid pour l'une et un manque d'information pour l'autre. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour fin Juillet, puis viendront les mises en conformité des travaux suivis par notre cabinet de contrôle.

Un petit couac de communication entre la mairie et Engie fait que le raccordement électrique ne pourra se faire que mi-septembre.

Puis encore quelques mises aux normes et l'on pourra louer les appartements et locaux paramédicaux.

Quelques travaux paysagés resteront à faire sur la fin d'année pour que les locataires aient un bout de jardin privé par appartement et l'accès au verger paysagé.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez louer, Régine Rey s'occupera des visites et formalités de location.

Les prix de location sont :

Appartement T3 65 m², 1^{er} étage coté rue : 750 €/mois hors charges.

Appartement T2, 42 m² RDC coté cour : réservé

Appartement T2, 42 m² 1^{er} étage coté cour : 500 €/mois hors charges.

Locaux paramédicaux 11 m² + salle d'attente commune : 325 €/mois hors charges.

Carte de transport scolaire



Nouvelle carte ou renouvellement :

Comme tous les ans il est important de penser à faire une demande de carte de transport scolaire ou son renouvellement.

Cette carte concerne tous les élèves qui utilisent les transports pour se rendre au collège et au lycée.

Les parents ont le choix entre deux cartes de transport :

La scol'R et l'Imagine'R.

La première ne peut être utilisée que pour un aller-retour par jour sur un parcours bien précis alors que la seconde, la plus chère, permet de se déplacer partout en île-de-France, sans limite de distance, et sur l'ensemble du réseau.

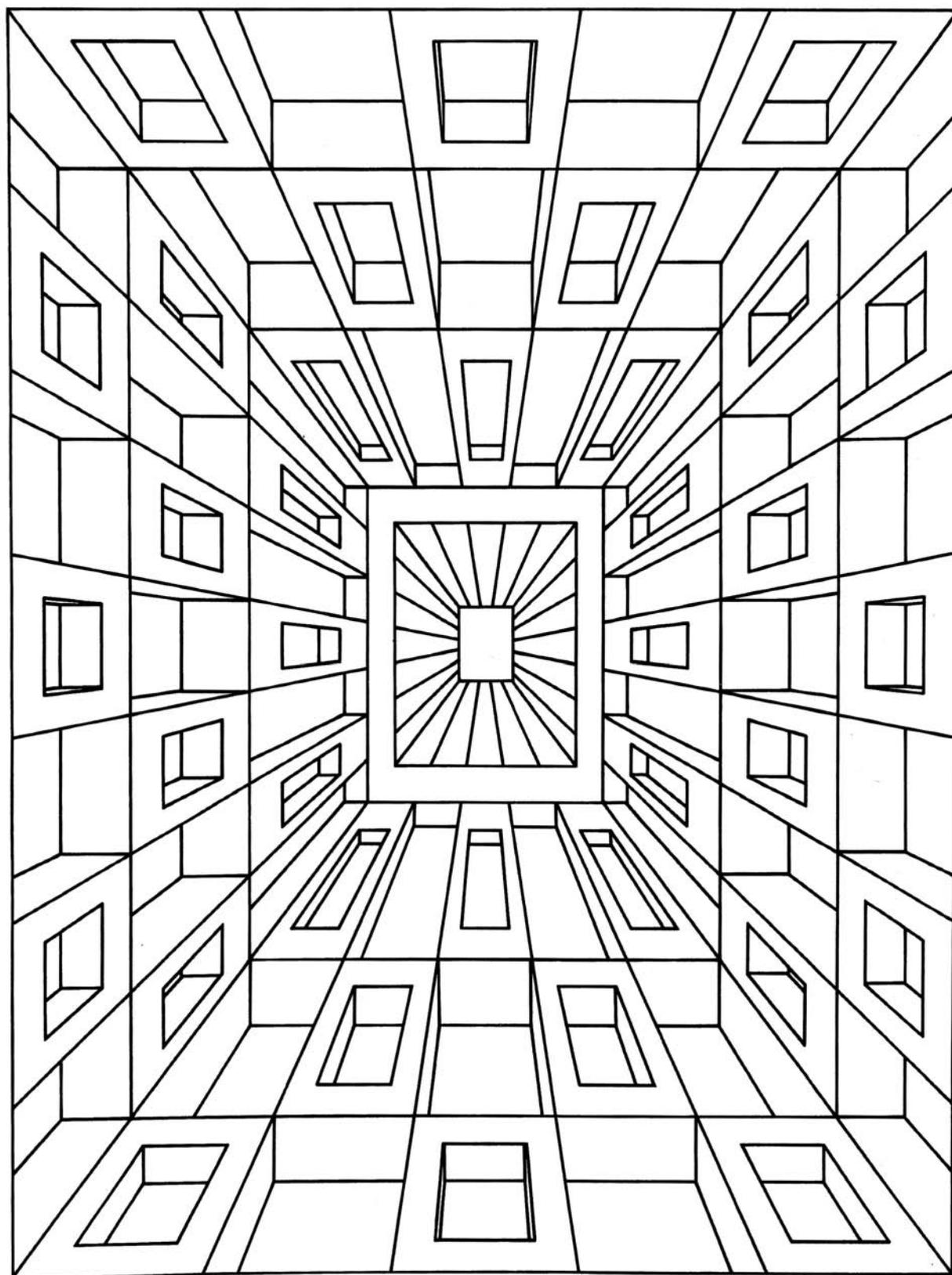
Le tarif varie en fonction du niveau scolaire et du fait d'être boursier ou non.

Les inscriptions pour les transports spéciaux seront ouvertes à la mi juin, en ce qui concerne la carte imagine'R vous pourrez faire votre demande dès que vous aurez un certificat de scolarité.

Pour tous renseignements connectez vous sur www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs

Mandala à colorier par l'artiste Jean Larcher

Prenez des crayons de couleur ou des feutres et choisissez les couleurs selon votre humeur du moment.



Voici deux sites qui proposent des mandalas gratuits à imprimer :
www.mandalas-gratuits.net/ - www.justcolor.net/fr/

Céviche de poisson

Ingrédients

Entrée pour 4 personnes

300 gr de poisson (style
filet de dorade, bar, filet de
rascasse)

1 avocat

1 pamplemousse

30 gr de coriandre

1 citron vert

10 cl d'huile d'olive

Préparation

Tailler les filets de poisson, les suprêmes de pamplemousse et l'avocat en petits dés.

Mettre l'ensemble à mariner avec le jus de citron vert et l'huile d'olive. Saler, poivrer et réserver au frais.



Taboulé de chou-fleur

Ingrédients

1 petit chou-fleur

½ petit céleri rave

½ bouquet de coriandre

½ bouquet de persil frais

1 grenade

½ botte de radis

1 avocat

50 gr d'amandes
décortiquées

1 citron

2 c. à soupe d'huile d'olive,
sel, poivre

Préparation

Détaillez le chou-fleur en fleurette,

Coupez le céleri épluché en petits cubes

Mixez le chou-fleur et le céleri dans un mixer jusqu'à
l'obtention d'une sorte de semoule

Hachez grossièrement les herbes

Ouvrez la grenade en récupérant toutes les graines et en
retirant toutes les peaux

Coupez les radis en rondelles fines

Découpez l'avocat en petits cubes

Hachez grossièrement les amandes puis faites-les revenir
sans gras dans une poêle

Mélangez le tout dans un saladier

Pour la sauce, pressez le citron, mélangez avec l'huile
d'olive, salez, poivrez

Servir bien frais



Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
01 64 24 21 03 - mairie.villiers-sous-grez@laposte.net

du 9 au 27 Août 2021

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Pas de permanences du 9 au 27 août

Horaires de l'agence postale

lundi à vendredi : 13h30 -16h00 - samedi : 10h00 -12h00

L'agence postale communale sera fermée du **12 au 31 Juillet** 2021 inclus. Réouverture le Lundi 2 Août 2021.

Horaires de la bibliothèque

mercredi : 10h00 -12h00

jeudi : 9h00 -10h00 et 16h30 -18h30

samedi : 17h00 -19h00

Vacances scolaires : mercredi 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Collecte ordures ménagères

le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre

Rentrer les poubelles après passage du Smetom

Les containers à verre et à vêtements ont été déplacés fin mars.
Ils sont maintenant rue de Nemours, à côté du stade.

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr

.....

PETITES ANNONCES

REJOIGNEZ LA FORMATION CAMPUS 2023

Au sein du RUGBY CLUB PAYS DE NEMOURS

Vous êtes passionnés de SPORT et avez entre 18 et 30 ans ?

CAMPUS 2023 vous offre l'opportunité d'intégrer le RUGBY CLUB PAYS DE NEMOURS pour nous accompagner sur les points suivants :

- CAMPUS 2023 Gestion administrative
- CAMPUS 2023 Réglementation et Juridique
- CAMPUS 2023 Gestion financière
- CAMPUS 2023 Communication
- CAMPUS 2023 Développement de la structure
- CAMPUS 2023 Marketing
- CAMPUS 2023 Organisation d'événements
- CAMPUS 2023 Développement durable

POUR CANDIDATER CONTACTEZ DIRECTEMENT

AURELIEN DOUINE au 06 89 98 52 05 ou par email aurelien.douine@orange.fr

Carnet

DÉCÈS

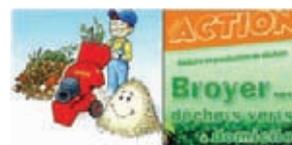
C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Madame Jacqueline Monnier Matisse à Villiers-Sous-Grez le 17 mai 2021.

Si vous ne souhaitez pas que vos événements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

PANNEAU POCKET une belle réussite !

L'équivalent de tous les habitants de Villiers-sous-Grez ont mis Panneau Pocket en favori
L'équivalent car des personnes n'habitant pas la commune suivent aussi les informations ou les alertes.

Broyage des déchets participatifs



Broyage le premier vendredi ou samedi de chaque mois
Inscrivez vous :
Une heure de broyage = deux heures de travaux d'utilité communale.

Nous mettons à disposition le camion, le broyeur et un agent communal pour aider et surveiller.

En contre partie vous effectuez des heures de travaux d'utilité communale.